

## Procès-verbal

### DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

11 mars 2020

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

#### Décision du président

M. le président rend une décision concernant une question de privilège soulevée par M. Lafferty (Monfwi) le 10 mars 2020. Le président juge que l'atteinte au privilège est fondée et reçoit toute motion connexe.

#### Motion

5-19(2) Renvoi de la question de privilège soulevée par le député de Monfwi, le 10 mars 2020

Le député de Tu Nedhé-Wiilideh, avec l'appui du député de Hay River Nord, propose :

QUE la décision concernant la question de privilège soulevée par le député de Monfwi, le 10 mars 2020, soit renvoyée au Comité permanent des règles et des procédures pour examen;

QUE le Comité permanent des règles et des procédures présente un rapport à la Chambre dans les 120 jours civils suivant le présent renvoi.

La motion est ADOPTÉE.

#### Décision du président

M. le président revient sur la décision qu'il a rendue le 10 mars 2020 et demande au député de Monfwi de retirer ses paroles et de présenter des excuses à la Chambre. Le député de Monfwi refuse de présenter des excuses à la Chambre. Il est donc, conformément à la règle 26, suspendu pour le reste de la séance et doit quitter l'Assemblée législative.

## Déclarations de ministres

- 34-19(2) Le leader du gouvernement à l'Assemblée fait une déclaration concernant l'absence de M<sup>me</sup> Caroline Cochrane à la séance de la Chambre.

## Déclarations de députés

- 159-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration de soutien aux centres d'amitié des Territoires du Nord-Ouest.
- 160-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant les services à l'enfance et à la famille.
- 161-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration concernant les paiements de loyer en souffrance pour les logements sociaux.
- 162-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration de soutien aux petites entreprises et aux travailleurs autonomes.
- 163-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant la publication des noms des étudiants qui ont profité d'une remise de prêt.
- 164-19(2) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration concernant le signalement des agressions sexuelles et la surveillance du suivi des dossiers d'agressions sexuelles.
- 165-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant la compensation carbone.
- 166-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant le rapatriement des patients handicapés aux TNO.

## Dépôt de documents

- 57-19(2) Lettre de suivi à la Question orale 31-19(2) : Réactions aux progrès réalisés par le gouvernement. Document déposé par le leader du gouvernement à l'Assemblée.
- 58-19(2) Lettre de suivi à la Question orale 92-19(2) : Services dentaires de Fort Providence. Document déposé par le leader du gouvernement à l'Assemblée.

59-19(2) Ce que nous avons entendu : Séance de mobilisation des intervenants au sujet des enquêtes sur les agressions sexuelles, les 11 et 12 juin 2019. Document déposé par la députée de Yellowknife Centre.

### Motion

4-19(2) Demande de vérification spéciale du vérificateur général du Canada sur l'Initiative de modernisation de l'Hôpital territorial Stanton.

La députée de Thebacha, avec l'appui du député de Frame Lake, propose :

QUE l'Assemblée législative demande au vérificateur général du Canada d'effectuer un audit particulier de l'Initiative de modernisation de l'Hôpital territorial Stanton et d'en soumettre les conclusions à l'Assemblée législative;

QUE cet audit particulier révèle les coûts réels du projet; les répercussions financières à long terme du contrat de société; la conformité du projet avec la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les politiques financières du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; l'optimisation des ressources; l'autorité compétente; la production de rapports, et le respect des pratiques et procédures normales d'approvisionnement;

QUE le vérificateur général tienne compte de tout autre facteur qu'il estime pertinent et approfondisse la question;

QUE tous les membres du personnel et de la direction, conformément aux vastes pouvoirs conférés au vérificateur général du Canada en vertu de la *Loi sur le vérificateur général* et confirmé par la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest*, coopèrent avec le vérificateur général en fournissant tous les documents et renseignements nécessaires demandés par le Bureau du vérificateur général;

QUE le GTNO avise Boreal Health Partnership et tous les entrepreneurs concernés de la nature et des visées de cet audit particulier;

QUE l'on demande au vérificateur général d'effectuer cet audit et d'en soumettre les conclusions à l'Assemblée législative dès que possible;

QUE le président soumette officiellement la présente motion et le procès-verbal la concernant au Bureau du vérificateur général du Canada pour examen.

Le député de Frame Lake demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Semmler, Green, Simpson (Hay River Sud), Martselos, Jacobson, Norn,  
O'Reilly, Cleveland, Johnson (9)

Contre : Thompson, Wawzonek, Chinna, Simpson (Hay River Nord) (4)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

M<sup>me</sup> Semmler (présidente du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du document déposé 30-19(2) : Budget principal des dépenses pour 2020-2021, et fait le point sur les progrès effectués.

Le président lève la séance à 19 h 02.



---

Monsieur Frederick Blake Jr.  
Président de l'Assemblée législative



---

Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative